

Le 23. février 2011

Département de l'économie
Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Mise en consultation de l'avant projet de politique d'appui au développement économique (PADE) du Canton de Vaud pour les années 2011-2016

Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu demander au Parti vert'libéral vaudois de se prononcer sur l'avant projet de PADE, et nous vous en remercions.

Nous nous permettons d'abord de saluer le principe, défini au chiffre 2.2.1., rappelant que l'Etat « **doit s'abstenir d'intervenir dans les processus économiques de manière à fausser les lois du marché** ».

A ce principe libéral, les Vert'libéraux en ajoutent un second : **le développement durable impose à l'Etat de se montrer économe des ressources naturelles, à commencer par l'usage du sol lui-même.**

Nous saluons l'excellent tableau figurant en page 46 et opposant **les forces et les menaces** de l'aide au développement économique. La PADE doit en tout moment tenir compte à la fois des unes et des autres.

Nous nous prononçons de la façon suivante sur les axes stratégiques présentés dans l'avant-projet.

- S'agissant du tissu économique vaudois, nous approuvons les propositions visant à le renouveler en soutenant l'innovation, notamment en facilitant les échanges entre les entreprises et les hautes écoles. Nous approuvons l'appui de l'Etat à la transmission des entreprises existantes.
- En matière de promotion de l'économie vaudoise et du tourisme à l'étranger, nous pensons que l'Etat joue son rôle lorsqu'il entend coordonner les diverses démarches entreprises pour en accroître l'efficacité

- Le soutien à la création d'entreprises ou à des développements innovants est souvent nécessaire. Mais il doit être fait avec une grande prudence, puisqu'il contribue d'une certaine manière à fausser les lois du marché. Il nous paraît devoir être apporté non pas dans une seule perspective économique, mais dans un souci de l'intérêt général, auquel le développement territorial prend une part importante. L'économicité des ressources naturelles en constitue un autre élément auquel les Vert'libéraux sont attachés.
- C'est sur l'internationalisation du tissu économique (Axe G) que les Vert'libéraux sont le plus réservés. Nous rappelons que, à nos yeux, les diverses menaces exposées en page 46 du Rapport sont particulièrement grandes lorsqu'il s'agit d'implantation d'entreprises étrangères. L'attractivité naturelle de notre région est très forte sur le plan international. Elle conduit actuellement à une saturation des installations publiques dans de larges régions du Canton. Dans la période 2011-2016, concernée par le présent rapport, nous considérons que la priorité pour notre canton est d'absorber concrètement les entreprises récemment implantées dans notre canton et qu'il convient de **ne pas « renforcer la promotion des investissements étrangers (prospection, acquisition et implantations d'entreprises étrangères) (...) » et, par conséquent, de renoncer pour la période concernée, à l'axe G.1.**

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces déterminations, nous vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Pour le parti vert'libéral vaudois,



Benjamin Leroy-Beaulieu
Secrétaire général